

MODELE CARMEN LAB VERDE

DESCRIPTION GENERALE.

Chaussure de sécurité anatomique en cuir fleur bovin, col matelassé et languette, avec semelle en polyuréthane double densité

Type A selon EN ISO 20345:2011; SISTEME DE FABRICACION EN INYECCION DIRECTE A LA TIGE.



POINTURES FABRIQUEES

34 – 48 EU / 1 – 13 UK

CODE DESIGNATION.

S2+CI+SRC (EN ISO 20345:2011) DIRECTIVA 89/686/CE

EXIGENCES REMPLIES.

Ergonomie et ajustage à la morphologie du travailleur. Résistance aux impacts (200 joules). Antistatique. Absorption d'énergie dans la zone du talon. Résistance aux hydrocarbures. Résistance face au risque de glisse. Résistance à l'absorption et pénétration d'eau. Isolation contre le froid et contre la chaleur. Résistance aux facteurs d'environnement pas extrêmes avec des utilisations prévisibles.

Les matériaux utilisés sont appropriés et ils n'affectent pas à la sécurité ou à la santé du travailleur. Ils ne causent pas des risques ou des autres facteurs du dérangement avec des utilisations prévisibles.

Les matériaux utilisés et les parts des chaussures qui sont en contact ou qui peuvent prendre contact avec le travailleur qui porte la chaussure, ne montrent pas des surfaces rugueuses, ni des arêtes coupantes ni des bouts qui puissent blesser au travailleur. Ces matériaux ou les produits qui le forment, n'affectent pas à la sécurité ou à la santé des travailleurs.

Le système d'ajustage ne peut pas être désajusté par accident en conditions d'utilisation prévisibles. L'ajustage et le désajustement sont réalisés par lacets, velcro, boucle ou élastiques, n'étant pas nécessaire aucun outil supplémentaire.

Le dessin facilite l'habillement correct en tenant compte des facteurs d'environnement et les actions et postures à réaliser. L'ajustage s'adapte à la morphologie du travailleur en comprenant les plusieurs pointures de fabrication.

Les chaussures ont été dessinées pour s'adapter à la transpiration naturel du pied et à s'absorption. Les doublures ont été dessinées pour absorber la sueur et la transpiration.

Le modèle accomplit avec les exigences spécifiques pour offrir une Protection appropriée contre les risques prévus et pour résister aux facteurs d'environnement en conditions d'utilisation prévisibles.

La date de fabrication est marquée sur la chaussure (semelle). Le suivi du control du lot est marqué sur l'étiquette de la tige.

Disponible avec intercalaire anti perforation en textile, code désignation S3 + CI + SRC qui accomplit avec la résistance à la perforation.

Pour les modèles avec marquage P ou S3, la résistance à la perforation a été testée en laboratoire avec clou tronqué de 4,5 mm de diamètre, en poussant une force de 1.100 N. Si on avait des forces plus grandes ou des clous d'un diamètre plus petit, le risque de se produire une perforation augmentera. Dans ce cas, il faudrait prendre des mesures préventives supplémentaires.

DESCRIPTION DES COMPOSSANTS

Cuir fleur bovin vert avec une épaisseur de 2.0- 2.2 mm.

Résistance à la déchirure: > 120 N
Résistance à la traction: > 20 N/mm²
Perméabilité à la vapeur d'eau: > 0,8 mg/cm²h
Contenu en Cr VI: < 3 ppm.
pH: > 3.2
Absorption d'eau: < 20 % après 60 min.
Passage et pénétration d'eau: > 240 min.

Col matelassé

Languette : cuir fleur bovin vert/blanche jointe à la tige.

Doublure: Empeigne et Talon en matériel de base polyamide antiallergique, avec une grande résistance à l'abrasion, absorption et séchage de la transpiration.

Résistance à la déchirure: > 18 N
Résistance à l'abrasion: > 51.200 cycles en sec y 25.600 en humide.
Perméabilité à la vapeur d'eau: > 2 mg/cm²h
Contrefort en tissu imprégnée des résines.

Contrefort en tissu imprégnée des résines.

Première de propreté en Polyuréthane de basse densité et textile vert, dessin ergonomique selon des patrons biomécaniques.

Semelle en Polyuréthane antistatique blanc de basse densité, avec une grande capacité d'amortissement. En apportant isolement thermique.

Semelle de contact en Polyuréthane compact vert antistatique de haute densité avec dessin contre le risque de glisse.

Résistance à la déchirure: > 8 N/mm
Résistance à l'abrasion: < 150 mm³
Résistance aux hydrocarbures: < 12 %
Résistance à l'hydrolyse: < 6 mm.
Absorption d'énergie dans le talon: > 20 J.

Embout en Aluminium avec résistance à l'impact de 200 J; en accord aux Normes EN ISO 20345:2011 & EN ISO 12568:2010.

RISQUES A PROTEGER

CHUTES DES OBJETS OU ECRAISSEMENTS DE LA PART ANTERIEURE DU PIED. OUI

CHUTES ET IMPACTS SUR LE TALON DU PIED: OUI

CHUTES POUR GLISSEMENT : OUI

GLISSEMENT SUR DES SURFACES HUMIDES OU AVEC DE LA GRAISE : OUI

MARCHER SUR DES OBJETS POINTUS OU COUPANTS: SEULE MODÈLES MARQUÉS AVEC « P » OU « S3 »

ACTION ET CHUTE DES OBJETS SUR LE METATARSE: NON

LESIONS DANS LES ORTEILS OU DEFORMATIONS DANS LES PIEDS: OUI

FATIGUE MUSCULAIRE PROVOQUEE POUR MARCHER OU RESTER DEBOUT: OUI

TRAVAILLES QUI PROVOQUENT DES VIBRATIONS: OUI

COUPS DANS LE CHEVILLE: NON (N' ACCOMPLIT PAS AVEC LES REQUETES POUR AN)

FOULURES OU TORSIONS DU CHEVILLE: OUI

PENETRATION DES MATERIAUX DE L'EXTERIEUR: RESISTANCE A LA PERFORATION CODE S3

ACCUMULATION DES CHARGES ELECTROSTATIQUES GÉNÉRÉES POUR LE MOUVEMENT OU POUR LES FUITES DES MACHINES DE BASSE TENSION : OUI

CHAUSSURE ISOLANTE A L'ELECTRICITE : NON

CHAUSSURE QUI CONDUIT L'ELECTRICITE: NON

PROJECTION DES METAUX FONDUS: NON

BRULURES ET FLAMES : NON (N' ACCOMPLIT PAS AVEC LES REQUETES DE LA NORME 15090)

CHALEUR POUR CONTACT AVEC SURFACES CHAUDES : OUI (CODE HRO)

TRANSPIRATION DANS MILIEUX CHAUDS EXTREMES: OUI

CONDITIONS D'EXPOSITION AU FROID -10°C: OUI

CONDITIONS D'EXPOSITION AU FROID -30 °C: NON

PROTECTION CONTRE LE POUSSIERE OU CONTRE LA SALETE: OUI

PROTECTION CONTRE LES LIQUIDES AGRESSIFS: NON

PENETRATION DE L'EAU A TRAVERS DE L'EMPEIGNE DANS UNE EXPOSITION PONCTUELLE OU PERMANENTE A L'HUMIDITE : OUI

PROTECTION CONTRE LES RADIATIONS: NON

PROTECTION CONTRE LES AGENTS BIOLOGIQUES/BACTERIES : NON

APPLICATIONS (MARCHÉS)

INDUSTRIE ET CONSTRUCTION

ENTRETIEN

TRAVAUX DANS L'EXTERIEUR ET DANS L'INTERIEUR

MAGASINS

TRANSPORT

NETTOYAGE

CONTENU DU MODELE DES SUBSTANCES DANGEREUSES QUI PEUVENT AFFECTER AUX CHAUSSURES ET A SES COMPOSSANT

SUSTANCIA	CONTENIDO	REFERENCIA LEGAL
Acrilamida	<1000 mg/kg	REACH REGLAMENTO CE 366/2011
Alquilfenol y etoxilatos	<1000 mg/kg	REACH REGLAMENTO CE 552/2009
Arsénico (compuestos)	prohibido; no detectable	RD 106/1985 Decreto 2484/1967
Biocidas	prohibido; no detectable	Reglamento UE 528/2012
Cadmio y sus compuestos	<100 mg/kg (polímeros y bisutería) <1000 mg/kg (artículos pintados)	Reglamento UE 835/2012 REACH Reglamento UE 494/2011
Cloroalcanos C10-C13	<10.000 mg/kg	Reglamento UE 519/2012 REACH
Cromo VI	<3 mg/kg	EN ISO 20344-7 REACH DIRECTIVA 1989/686/CE
Dimetilfumarato	prohibido <0.1 mg/kg	REACH Reglamento CE 412/2012
Aceite de ballena	prohibido; no detectable	Reglamento CE 1997/338/CE
Formaldehido	< 100 mg/kg	Normativa específica por país
Ftalatos	< 1000 MG/KG	REACH Reglamento CE 552/2009
Gases fluororados	prohibido; no detectable	Reglamento CE 842/2006
Hexacloroetano	prohibido; no detectable	REACH Reglamento CE 552/2009
Mercurio (compuestos)	prohibido; no detectable	REACH Reglamento CE 552/2009
Níquel y sus compuestos	liberación del artículo < 0.5 µg/cm ² /semana	REACH Reglamento CE 552/2009
Organoestannicos	< 1000 mg/kg	REACH Reglamento CE 276/2010
Pentaclorofenol (PCF) y Tetraclorofenol (TCF)	< 5 mg/kg	normativa específica de cada país
Plomo (compuestos)	prohibido ; < 500 mg/kg	REACH Reglamento UE 836/2012
Retardantes de llama	prohibido; < 100 mg/kg	REACH Reglamento UE 757/2010
Sulfonatos de perfluorooctano (PFOA, PFOs)	prohibido; < 10 mg/kg o 0.1 % en peso	Reglamento UE 757/2010
Colorantes en dispersión	< 5 mg/kg	normativa alemana
Tintes y colorantes azoicos	< 30 mg/kg lista de 22 aminas < 0.1 % peso para el colorante azul	REACH Reglamento CE 552/2009
Triclorobenceno	< 1000 mg/kg	REACH Reglamento CE 552/2009
Hidrocarburos policiclicos aromáticos (HAP)	1 mg/kg artículos de plástico y caucho en contacto con piel humana.	REACH Reglamento CE / UE 1272/2013

INSTRUCION ET INFORMATION DU FABRIQUANT

USAGE ET ENTRETIEN (RD 1407/1992 ; 159 /1995)

Fabriquant: CALZADOS ROBUSTA, S.L.
Adres: CARRETERA DE PREJANO, 72
26580-ARNEDO

La vie utile des chaussures est directement réagie avec les conditions d'usage et de la qualité de son entretien. C'est pour ça que le travailleur doit réaliser un control régulier de son état, à l'objet d'assurer son efficience. Si on remarque quelque dégât pendant son utilisation, il faudra le réparer ou le réformer en cas d'être possible. Si non, il devrait être rejeté.

Le fabriquant conseille:

- Changer les chaussettes chaque journée.
- Ventiler les chaussures pendant son utilisation si possible, et utiliser d'une façon alternative deux paires de chaussures, particulièrement dans les cas où la transpiration soit grande.
- Ne pas utiliser les chaussures d'un autre travailleur.
- Nettoyer régulièrement la tige et la semelle.
- Sécher les chaussures quand elle soit humide, sans l'exposer à températures plus hautes de 50°C
- Garder les chaussures dans un milieu sec et aéré.
- Porter les chaussures dans sa boîte de carton.
- On recommande rejeter les chaussures quand elles montrent une usure du relief de la semelle très important.

CHAUSSURE ANTISTATIQUE ET CONDUIT ELECTRIQUE

Les chaussures et botes antistatiques devront s'utiliser où elles soient nécessaires pour réduire l'accumulation des charges électrostatiques, en évitant les risques d'inflammation pour étincelles des différents substances et de ses vapeurs, ainsi comme le risque lié a la non élimination complète de la décharge électrique des appareils.

L'expérience démontre que, pour couvrir les besoins antistatiques, le trajet de décharge à travers d'un produit doit avoir, en conditions normales, une résistance inférieure à 1.000MΩ pendant la vie utile du produit.

Une valeur de 100MΩ est spécifié comme limite inférieur de résistance d'un produit neuf afin d'assurer une protection sûre contre une décharge électrique dangereuse ou contre l'ignition dans ces cas dans lesquels un appareil électrique tombe en panne quand il fonctionne avec voltages qui arrivent à 250 V.

Nonobstant, dans certaines conditions il est convenant d'être averti que la protection des chaussures pourrait n'être pas suffisante et qu'il peut être nécessaire de prendre des mesures supplémentaires pour assurer la protection du travailleur. Pendant l'utilisation de la chaussure, il ne devrait pas introduire aucun élément isolant entre la première de propreté et le pied du travailleur. Si on utilise quelque élément là, il serait convenant de vérifier les propriétés électriques de la jonction chaussure + première de propreté.

Le polyuréthane est composé chimiquement par deux matériaux, le polyol et l'isocianato. Ces deux produits sont décomposés pour la décomposition de la matière de jonction, en long du temps. A partir de 2 ou 3 ans des sa fabrication, la semelle pourrait commencer sa détérioration. La date de péremption pour les semelles en PU/PU est de 5 ans, plus ou moins. Cette péremption dépendra des conditions d'emmagasinage (humidité, chaleur, absence de lumière,...)

La date de péremption pour les semelles en PU/NI est de 10 ans, en dépendant des conditions d'emmagasinage (humidité, chaleur, absence de lumière,...)

La durabilité dépendra du niveau d'utilisation. Notre recommandation pour les semelles en PU/PU, est de ne pas les utiliser plus de 3 ans (UNE-CEN ISO/TR 18690:2006)

La garantie à appliquer pour les chaussures est de 1 an d'utilisation, contre quelque défaut de fabrication et avec l'entretien et usage appropriés.

La date de fabrication des chaussures est marquée dans une montre située sur la semelle (à l'intérieur de la montre, dans le centre l'an et autour les 12 mois marqués avec une flèche)

Cet EPI est composée pour des matériaux très résistants au temps, s'il est conservé bas les recommandations.

On recommande porter l'EPI dans une boîte individuelle. Cet EPI a été dessiné selon la Directive 89/686/CE. Les rendements obtenus dans les essais techniques sont très satisfaisants en bas à la Norme EN ISO 20344; 20345; 20347. Ces rendements sont avalisés pour le certifié émis pour des organismes notifiés, au niveau Européen selon ISO 17025.

CLASSES DE PROTECTION

P: Résistance à la perforation jusqu'à 1.100 N

WRU: Résistance à la pénétration et absorption d'eau de la tige

C: Chaussure avec résistance électrique inférieure à 100 Mega Ohm.

HI: Chaussure qui offre isolement contre la chaleur du sol.

E: Absorption d'énergie dans le talon.

CI: Chaussure qui offre isolement contre le froid du sol.

A: Chaussure qui dissipe charges électrostatiques. Résistance entre 0.1 y 1.000 Mega Ohm

HRO : Résistance à la chaleur de contact du sol (300° C)

WR: Résistance à la pénétration de l'eau de la chaussure complète.

SB: Chaussure de sécurité résistant à l'impact d'une énergie de 200 J et à la compression jusqu'à 15 KN. La semelle est résistante aux hydrocarbures.

$$S1 = SB + A + E \quad ; \quad S2 = S1 + WRU \quad ; \quad S3 = S2 + P$$

SRA: Résistance au glissement sur le sol en carreau céramique avec détergeant.

SRB: Résistance au glissement sur le sol en acier avec glycérine.

SRC: Résistance au glissement sur le sol en carreau céramique avec détergeant et y sol en acier avec glycérine.

Pour les modèles marqués P ou S3 la résistance à la perforation de cette chaussure a été testée en laboratoire avec clou tronqué de 4,5 mm de diamètre, en poussant une force de 1.100 N. Si on avait des forces plus grandes ou des clous d'un diamètre plus petit, le risque de se produire une perforation augmentera. Dans ce cas, il faudrait prendre des mesures préventives supplémentaires.

Actuellement, deux types d'intercalaires résistants à la perforation sont disponibles pour les chaussures de sécurité: en textile et en acier. Tous les deux accomplissent les requêtes de résistance à la perforation établies pour la Norme marquée sur la chaussure, mais chacun a des avantages et des désavantages supplémentaires, comme celles-ci:

En acier: La forme de l'objet affilé a moins d'incidence (diamètre, géométrie,...), mais à cause des restrictions du processus de fabrication, des chaussures, elle ne couvre pas la totalité de la surface intérieure de la chaussure.

En textile: Elles peuvent être plus légères et plus flexibles, et elles peuvent offrir une plus grande surface de couverture que celles en acier, mais sa résistance à la perforation peut changer, en dépendant plus de la forme de l'objet affilé (diamètre, géométrie,...)

Pour avoir plus d'information sur le type d'intercalaire anti perforation que porte la chaussure, merci de contacter avec le fabricant ou le fournisseur indiquée dans ces instructions.

LA CHAUSSURE NE COUVRE QUE LES RISQUES QUI SE CORRESPONDENT AVEC LE SYMBOLE MARQUÉ. TOUT ELEMENT AJOUTÉ AVEC POSTÉRIORITÉ PEUT MODIFIER LES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT.

LA CHAUSSURE DOIT ÊTRE SUSTITUÉE, SELON UNE-CEN ISO/TR 18690:2006 QUAND:

- Au début de la formation de crevasses qui affectent à la moitié de l'épaisseur de la tige
- Abrasion sévère, déchirure ou déformation de la tige abrasion
- La semelle montre fissures de plus de 120 mm de longueur et 3 mm de profondeur.
- Un écart tige/semelle de plus de 10 mm de longueur et 5 mm de large.
- Une hauteur due la saillie dans la zone de flexion inférieure à 1.5 mm.
- On est convenable de vérifier d'une façon manuelle l'intérieur de la chaussure de temps en temps, à l'objet de s'assurer l'état de la doublure.

La Certification CEE indique le nom de l'organisme et du laboratoire notifié qui a soumis au modèle à l'examen CE de type, en pouvant être, selon le cas INESCOP (Polígono industrial campo alto, ELDA, ESPAÑA), INTERTEK (centre court, Leicester, UK) ou CIMAC (C/Brodolini n° 19, Vigevano ITALIA,)